

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès



Discours de

SEM IBRAHIM YACOUBOU

**MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION,
DE L'INTEGRATION AFRICAINE, ET DES NIGERIENS A
L'EXTERIEUR**

A La

**60^{ème} session ordinaire de la Conférence Générale de l'Agence
Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA)**

26-30 septembre 2016 Vienne, Autriche

Débat Général

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur et le plaisir de prendre la parole à cette 60^e session ordinaire de la Conférence Générale de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), et je tiens à vous adresser, ainsi qu'à votre pays, toutes mes félicitations pour votre élection à la Présidence de cette auguste Assemblée.

Il m'est également loisible, de féliciter tous les autres membres du Bureau. Soyez assurés de la pleine et entière collaboration de la délégation Nigérienne, pour l'accomplissement de votre mission.

Je félicite aussi Saint-Vincent-et-Grenadine, et la République Islamique de Gambie, pour leur adhésion à l'Agence, qui va très certainement contribuer au renforcement des actions de cette institution au service de la paix et du développement.

Monsieur le Président, distingués délégués,

Avec l'adoption par les Nations-Unies en Septembre 2015, des Objectifs de Développement Durable (ODDs), où la contribution substantielle des sciences et techniques, y compris nucléaires, est particulièrement attendue, le rôle central de l'Agence est plus que jamais d'actualité.

Au demeurant, si 9 objectifs sur les 17 que compte ce programme universel de développement, sont directement

concernés par les sciences et techniques nucléaires, cela démontre l'espoir que la communauté internationale place dans ce domaine, pour contribuer entre autres, à l'éradication de l'insécurité et à la réduction de la pauvreté, liées à toutes sortes de frustrations qui conduisent au fanatisme et à l'extrémisme religieux.

Cette 60^e session ordinaire, qui coïncide avec le 60^e anniversaire de l'AIEA, avec pour thème "atomes pour la paix et le développement", en dit long sur la détermination de l'Agence, à faire en sorte que les sciences et techniques nucléaires, aident les Etats Membres à relever le défi du développement durable, dans la paix et la sécurité.

Mon pays tient à réaffirmer par ma voix, sa totale approbation, et recommande aux Etats Membres, de s'engager résolument dans la réalisation des ODDs, et de continuer à œuvrer ensemble pour la recherche du bien-être de tous.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués,

Je voudrais, nom de SEM. Issoufou Mahamadou, Président de la République Chef de l'Etat, et au nom du Gouvernement, renouveler les hommages du Niger au Directeur Général M. Yukiya Amano et à son équipe, pour la pertinence de leurs rapports, pour toutes les actions qu'ils mènent, et pour les

efforts continus qu'ils déploient au service de la paix, de la sécurité, et du développement dans le monde. Qu'ils soient assurés de notre soutien.

Notre pays se félicite du dynamisme de son partenariat avec l'Agence, et reste déterminé à le poursuivre et à le renforcer.

Nous saluons et encourageons les développements des techniques nucléaires dans les secteurs clés de la vie socio-économique, dont l'impact positif est certain pour notre développement.

C'est pourquoi, nous tenons à exprimer notre soutien aux départements techniques de l'Agence, ainsi qu'à l'Accord Africain de Coopération Régionale pour le Développement de la Recherche et la Formation en Sciences et Techniques nucléaires (AFRA), puis à recommander vivement que ces entités soient appuyées et consolidées.

Monsieur le Président, chers délégués,

Les Autorités Nigériennes au plus haut niveau, sont conscientes de l'importance et des opportunités multiples qu'offrent les applications nucléaires pacifiques, et elles ont décidé de les prendre en charge dans toutes leurs dimensions et diversités, afin d'en faire un outil efficace de lutte contre la pauvreté,

l'insécurité alimentaire, les problèmes énergétiques et sanitaires notamment.

Cette conviction les a amenées à opter, dans les Programmes de la Renaissance du Niger I et II, pour la prise en compte de la promotion des applications pacifiques de l'atome, comme outil et support pour le développement durable, y inclus la mise en œuvre d'un programme électronucléaire, sous régional.

Afin de se doter d'un outil stratégique pour la politique nucléaire qu'il entend mener, le Gouvernement a créé la Haute Autorité Nigérienne à l'Energie Atomique (HANEA), rattachée au Cabinet du Président de la République. Elle assure entre autres la supervision et la coordination des activités nucléaires au niveau national, ainsi que la mise en œuvre de tous les instruments juridiques internationaux y relatifs. La HANEA est l'interlocuteur privilégié de toutes institutions nationales et internationales œuvrant dans le domaine nucléaire.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Notre pays s'engage à mener ses activités nucléaires en toute transparence et en toute responsabilité, tout en veillant scrupuleusement au respect des dispositions édictées par tous les traités, conventions et accords auxquels il a librement souscrit.

Cependant, le Niger tient résolument à tirer le meilleur parti de toute coopération, afin de répondre aux légitimes attentes de notre peuple.

Nous tenons à poursuivre et à entretenir notre partenariat avec l'Agence, particulièrement important pour les secteurs prioritaires de notre développement socio-économique durable, clairement définis dans le Programme Cadre National (PCN) 2016-2021, validé par toutes les parties prenantes.

Monsieur le Président, distingués délégués,

Le Niger, quatrième (4^e) producteur mondial d'uranium, a mené d'intenses activités de recherche minière entre 2005 et 2015, qui ont permis de mettre en évidence un important potentiel additionnel en Thorium et en Uranium. En dépit de la baisse du cours de ce dernier, de nombreux projets de recherche sont en cours, et nous continueront à identifier et à évaluer notre potentiel nucléaire national.

Notre pays dépend fortement de l'exportation des matières premières, et la baisse persistante de leur cours, a conduit le Gouvernement à envisager leur mise en valeur sur le territoire national.

Le Niger présente un déficit énergétique important, caractérisé par un faible accès à l'électricité, malgré la grande quantité et la diversité des ressources dont il dispose.

Ce problème commun à toute la région, demeure une très grande préoccupation, car la disponibilité de l'énergie électrique en qualité et en quantité, est capitale pour tout développement.

Pour pallier ce déficit et faciliter l'accès des populations aux services énergétiques durables, mon pays s'est engagé à mettre en œuvre un programme électronucléaire, conformément aux directives de l'Agence. Dans ce cadre, l'Etat a ratifié un ensemble de lois et conventions liées à la sûreté et la sécurité nucléaires.

La mise en œuvre du projet NER 2004 « Etude de faisabilité du programme électronucléaire », permettra au Gouvernement de décider du meilleur scénario pour sa réalisation.

Plusieurs sous-comités ont été mis en place par le Comité Technique National pour le Programme Electronucléaire (CTNPEN), organisme d'exécution dudit programme, communément appelé NEPIO, afin d'évaluer et d'analyser l'existant, puis de proposer une stratégie et un plan d'action, permettant de réduire les écarts identifiés dans les dix-neuf (19) secteurs, constituant l'infrastructure électronucléaire.

L'objectif étant surtout, de préparer la décision avisée et définitive de la République du Niger, d'introduire l'électronucléaire dans le bouquet énergétique national.

Aussi, Conformément à la vision du Président de la République, notre pays a organisé à Niamey, la première réunion du Groupe Ouest Africain pour le Programme Electronucléaire Intégré Régional (GOAPENIR), afin de fédérer les initiatives pour un programme commun aux pays membres de la CEDEAO. Le Niger se félicite du soutien que l'Agence apporte à notre région pour atteindre ces objectifs, et l'encourage à continuer la sensibilisation des Etats Membres, et à user de son influence, pour que les pays qui maitrisent déjà cette technologie favorisent son transfert et le renforcement des compétences des moins avancés.

Monsieur le Président, chers délégués,

La lutte contre les maladies telles que le paludisme, le cancer, le diabète, les pathologies cardio-vasculaires et nutritionnelles notamment, occupe une place de choix dans la nouvelle politique sanitaire nationale, ainsi que dans le quatrième plan de développement sanitaire (PDS) 2017-2021.

Le Niger continuera à utiliser les techniques nucléaires pour la prévention, le diagnostic et la prise en charge de ces

pathologies, et sollicite à nouveau le soutien inestimable de l'Agence en vue de renforcer son plateau technique, et ses ressources humaines.

Notre pays.

C'est le lieu de saluer le Programme d'Action pour la Cancéro-Thérapie (PACT), dont l'importance n'est plus à démontrer, et d'affirmer la pleine adhésion du Niger au plan 2016-2030 de renforcement des capacités des services de Médecine Nucléaire en Afrique initié par l'AFRA.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

La sécurité alimentaire et nutritionnelle est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics du Niger, et fait partie des secteurs prioritaires identifiés dans tous programmes nationaux et internationaux de développement.

La mise en œuvre des projets de coopération technique avec l'Agence, a permis d'atteindre des résultats importants notamment dans le domaine de l'Elevage, de l'agriculture, de la gestion des ressources en eau, et de la nutrition.

Pour apporter une meilleure contribution de l'utilisation des techniques nucléaires à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et au développement agricole durables, et conformément aux principes directeurs de la Stratégie de l'Initiative 3N (I3N),

toutes les actions positives seront intégrées dans des projets fédérateurs afin de créer la synergie nécessaire pour le plus grand bénéfice de notre population.

Monsieur le Président, Distingués Délégués

Nous sommes conscients que l'utilisation des Sciences et Techniques Nucléaires doit être très bien encadrée, afin de conjurer les effets qui peuvent s'avérer néfastes, en cas d'accidents ou d'actes malveillants. C'est pourquoi le processus de mise en conformité de nos cadres juridique et réglementaire aux exigences internationales continue. Le Conseil des Ministres a adopté le projet de loi portant création de l'Autorité de Régulation et de Sûreté Nucléaire (ARSN), rattachée au Cabinet du Premier Ministre. Elle jouit d'une totale indépendance fonctionnelle et de l'autonomie financière.

Aussi, Notre pays a ratifié le Traité sur la Zone Exempte d'Armes Nucléaires en Afrique (ZEANA), communément appelé traité de Pelindaba, et cinq (05) conventions sur la sûreté et la sécurité nucléaires.

Plusieurs autres documents de politique et stratégie dans les domaines des sciences et techniques nucléaires sont en cours de finalisation.

La nouvelle législation prend en compte, pour la préservation de l'environnement, la gestion des résidus issus de l'exploitation des mines d'uranium, ainsi que tous les déchets provenant de l'utilisation pacifique des techniques nucléaires.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le contexte particulier de l'espace sahélo-saharien, reste préoccupant, et mon pays continue à jouer pleinement sa partition dans le cadre de la sécurité régionale et globale.

Cela nous impose de développer nos capacités de détection de trafic illicite de matières nucléaires et radioactives, de gestion des situations d'urgences radiologique et nucléaire, et d'intensifier nos activités liées au Plan Intégré de Sécurité Nucléaire (INSSP).

La HANEA, avec l'appui de l'AIEA, joue un rôle déterminant dans la sensibilisation et la formation sur les procédures de sûreté et de sécurité.

Les Garanties et la Coopération Technique de l'AIEA, jouent un rôle majeur, dans le cadre de la mise en œuvre du Traité de Non-Prolifération Nucléaire (TNP), et l'initiative Niger-Japon, qui a mené à l'organisation d'un séminaire conjoint à Niamey, se veut un signal fort, pour la promotion de la paix et la sécurité mondiales. Il a été couronné de succès, et a recommandé la

création d'un réseau Ouest Africain sur Garanties et les Protocoles Additionnels.

Monsieur le Président, chers délégués,

L'éducation et la formation sont les mécanismes les plus importants pour le transfert de technologie et l'intégration de ressources humaines qualifiées dans les structures existantes, car elles permettent de garantir la pérennité des activités.

C'est pourquoi, notre pays compte mettre en œuvre un ambitieux programme de développement des ressources humaines, à travers l'opérationnalisation de la Chaire du Nucléaire, l'acquisition d'un réacteur de recherche, la création d'infrastructures de formations adéquates, et l'introduction de nouveaux curricula dans les universités.

Le Gouvernement déploie d'intenses efforts dans ce sens, mais l'appui des partenaires est plus que nécessaire.

Monsieur le Président, distingués délégués,

Pour conclure, je tiens à exprimer notre profonde gratitude à l'AIEA, aux Etats qui contribuent au PUI " Peaceful Uses Initiative'.

Je réitère ici notre appel, en direction de tous, pour soutenir et accompagner le Niger, dans la réalisation de ses nobles objectifs de développement.

Je vous remercie de votre aimable attention